



Communiqué de presse

VINCI acquiert 4,7 % du capital d'Aéroports de Paris

Dans le cadre d'une cession de participation par l'Etat et le FSI, VINCI acquiert 4 643 968 actions d'Aéroports de Paris (ADP), soit 4,7 % du capital de la société. Cette acquisition, réalisée au prix de 78,5 euros par action représente un investissement de 364,6 millions d'euros. Au terme de cette opération, VINCI détient 8 % du capital d'ADP.

Conformément aux dispositions du cahier des charges, VINCI disposera d'un siège au conseil d'administration d'ADP au plus tard à partir de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2013.

VINCI proposera à ADP d'engager des discussions, dans le respect des accords existants, en vue de partager leurs expertises respectives, en particulier dans les développements à l'international.

Contact médias: Maxence Naouri Tél.: +33 (0)1 47 16 31 82 maxence.naouri@vinci.com